

FAQ / FAR
Foire Aux Questions
Foire Aux Réponses

Par J.Piau

1 LA FORMATION

- ▶ Date de parution officielle du nouveau bts ?
 - présentée à la commission supérieure des lycées puis au CSE conseil supérieur de l'éducation le 14 mai matin.
 - prochaine échéance le 18 Mai au **CNESER (Conseil National de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)**
 - l'arrêté devrait être signé dans les premiers jours de juillet
 - publication au JO en juillet
 - tous les rectorats ont reçu la grille horaire du nouveau bts communication (horaires, moyens, etc.)

- ▶ Le bts, dans le dispositif LMD européen ?
 - un bts correspond à 120 crédits ECTS (European Credits Transfer System) soit L1 et L2 (circulaire de la DGES)
 - après l'obtention d'un bts, un étudiant peut s'inscrire en L3
 - les crédits professionnels ECVET (European Credit system for Vocational Education and Training) facilitent eux, le parcours professionnel, le parcours dans l'apprentissage

- ▶ Quel horaire ?
 - la DHG (Dotation Horaire Globale) finance l'horaire ELEVE
 - l'horaire facultatif relève d'une décision académique à partir par exemple de projets présentés au sein des établissements (comme par ex les 2 heures d'aide au partenariat)

- ▶ Les 2 heures d'Aide au partenariat ?
 - ce ne sont pas des cours, ni des TD, à ne pas mettre dans un emploi du temps ELEVE
 - c'est un crédit horaire sur moyens d'établissement, pour l'ensemble de l'équipe pédagogique

Elles servent à quoi ?

 - entretenir un portefeuille de professionnels
 - accompagner nos étudiants dans leur insertion professionnelle
 - construire un projet pédagogique pour le rectorat du type « relations ECOLE/ENTREPRISE »

- ▶ Quel environnement technologique ?
 - les équipements de nos sections sont de la compétence des régions
 - les régions refusent un guide d'équipements mais l'inspection générale va envoyer un document avec une proposition d'environnement technologique
 - quelles pistes de réflexions : 18 postes équipés PAO, 18 portables équipé GRC, un labo de communication, tables modulaires, surface de 85 m², ENT ou Espace Numérique de Travail, licences mixtes concept qui tend à disparaître au profit des logiciels RIP Reconnaissance d'Intérêt Pédagogique, mais aussi gratuits (logiciels libres)
 - quand l'établissement a une licence d'un produit, l'enseignant a le cas échéant le droit de l'installer chez lui

- certains lycées font aussi des prêts d'ordinateur (signature de convention de prêt) aux enseignants
- ▶ Le nom du nouveau BTS ?
 - visiblement, ce nom satisfaisait de nombreux intervenants : la profession, les enseignants,
 - garder l'ancien nom « bts communication des entreprises », alors qu'il y a des possibilités d'intégration dans les associations, les collectivités territoriales, le nom aurait pu être « bts communication des organisations », mais...
 - ne laisser que la notion de « communication » cela peut être déceptif ? C'est pour cela qu'il faut mettre en avant les différentes fonctions (F1 F2 F3) qui sont le cœur de cette nouvelle formation et qui sont de nature à ne pas leurrer les jeunes par rapport aux métiers visés.
- ▶ Quel recrutement pour le nouveau bts ?
 - Naturellement, ce sont les titulaires d'un bac STG mercatique, CGRH ou IG pour ce BTS représente une chance réelle de réussite et d'insertion dans le secteur de la communication, traditionnellement peu ouvert aux jeunes issus de milieux fragilisés.
 - Les Bac Pro qui ont une mention Bien et Très Bien, peuvent de plein droit intégrer le bts, pour les autres un examen attentif, au cas par cas, de la solidité du projet professionnel doit être fait par les équipes en lien avec les collègues de LP
 - cela passe aussi par l'aide aux jeunes dans leur orientation, le développement de l'information sur le contenu du bts (réunion dans les lycées « bassin » de la section)

2 LES PROFESSEURS DU BTS COMMUNICATION

- ▶ Les heures profs ?
 - les heures de bts sont pondérées du 1/4 heure voir décret de 1950, les heures dédoublées ne sont pondérées qu'une fois
 - Les heures d'ateliers (Atelier Production AP et Atelier Relations AR), les heures de chaque professeur sont pondérées dans les mêmes conditions
 - L'heure de chaire est attribuée selon les dispositions applicables pour les autres formations (6 heures classe entière sur un niveau)
- ▶ Construction d'un réseau des professeurs de BTS Com ?
 - oui, par l'intermédiaire d'une Plate Forme Collaborative hébergée par le CRM de Nancy-Metz
 - envoi d'un courrier à l'intention d'Alain Caillat (IPR) pour demander l'inscription alain.caillat@ac-versailles.fr
 - utilisez votre mel professionnel (Hotmail, Yahoo, MSN sont rejetés) récupéré sur la page d'accueil de votre académie
- ▶ Quel professeur de Cultures de la Communication ?
 - ce n'est pas uniquement le professeur de lettres (reprise référentiel *La spécificité de l'enseignement de Cultures de la Communication conduit à définir un profil particulier pour un professeur de Lettres ou d'une autre discipline (Philosophie,... etc.) disposant des compétences pour assurer les contenus de formation en Cultures de la communication dans toutes ses dimensions y compris la dimension technologique.*) même si le référentiel a été travaillé avec l'Inspection Générale de lettres

- le candidat « naturel » à ce poste apparaît dans le vécu de l'établissement, c'est un collègue de la section
 - il n'y a pas suppression du prof d'Arts Appliqués (EVP) si ce collègue intègre le nouveau référentiel. Il n'est pas demandé dans les situations professionnelles un niveau d'expertise de l'expression visuelle (comme en bts expression visuelle) qui justifie l'intervention de spécialistes pointus du domaine
 - poste spécifique aux Cultures de la Communication à partir d'une demande du chef d'établissement, sous couvert de l'IPR
 - il faut aussi intégrer la possibilité pour les enseignants de faire des stages, par exemple avec le CERPET ou en direct
- 3 jours de séminaire pour 3 ans de travail du groupe de rénovation, cela fait peu ?
- ils ont montré un vrai intérêt des collègues, avec une présence effective sur les 3 jours
 - 3 jours de moments exaltants même si aussi il y a des inquiétudes
 - projet si financement d'un Clichy 3 l'année prochaine ?
 - des formations académiques voire inter-académiques vont se mettre en place l'année prochaine
 - projet d'une université d'été sur la professionnalisation, ouverte à des profs du bts communication
 - échanges et concertation possibles par l'intermédiaire de la future plateforme

3 LE CONTENU PEDAGOGIQUE

- Il n'y a plus de stratégie ?
- effectivement, plus de cours référencés « stratégie », mais la stratégie est partout présente dans les fonctions F1 et F2, dans les ateliers à travers les situations professionnelles rencontrées
- Les anciennes AP ?
- Elles restent intéressantes si elles alimentent la formation en situations de travail ? elles peuvent à ce titre très bien nourrir les travaux en ateliers, Production et Relations, mais on n'en fait plus un passage obligé pour la certification
- Faut-il comme avant prévoir des actions en autonomie, avec une demi-journée précise ?
- non, pas nécessaire mais possible selon le projet de l'équipe
 - on peut signer éventuellement des conventions de stage (pour des projets), la couverture des étudiants se fera par exemple sous le couvert d'une sortie scolaire ou peut relever de dispositions contractuelles prévues dans la police de l'établissement (à voir impérativement avec le chef d'établissement)
- Ne peut on utiliser que des situations simulées ?
- il faut se débarrasser de l'idée que seul le vécu permet de maîtriser les apprentissages
 - il est préférable que les jeunes vivent tous les types de situations
- Le passeport professionnel ?
- le passeport est individuel et **confidentiel au sens où il appartient fondamentalement à l'étudiant et que les évaluations qui y figurent respectent les règles propres aux documents d'examen). La confidentialité résulte du mode d'accès au passeport, réservé à l'étudiant et aux enseignants habilités (c à d intervenant en ateliers). Il est envisagé l'accès, en mode lecture**

seulement, à d'autres enseignants (Eco-Droit, langues...) pour leur permettre d'exploiter les situations professionnelles décrites dans le passeport.

La partie « évaluation » du passeport, ne sera accessible qu'aux enseignants habilités.

A la fin de sa formation l'étudiant pourra enregistrer son passeport (sauf partie évaluation) sur un support numérique ou l'imprimer à des fins de recherche d'emploi.

- il est porté par deux professeurs : le professeur de Cultures de la Communication et le professeur d'Economie Gestion

► Et le projet ?

- Ce n'est pas qu'un outil de formation pour le jeune, mais il peut aussi constituer un outil de progression pédagogique

► Et la « criticité » ??

- on n'a pas à s'interdire certains termes qui font partie des sciences de l'éducation, peut être éloignés du « terrain »
- on peut parler de « dimension critique » ou « dimension complexe »
- A ce propos, il est conseillé de se référer aux travaux de Lev Vygotski dans son livre « Pensées et langages » aux Editions La Dispute .

► Il y a trois niveaux ?

- la validation formative : dans le cadre du passeport, la validation signifie que les situations ont bien été travaillées en atelier ou ailleurs ; le professeur atteste donc que la situation a bien été réinvestie en formation. De fait, il en atteste aussi la réalité.
- L'évaluation : elle est menée à partir de chaque situation référencée dans le passeport et concerne chaque compétence associée. Elle se traduit par une note sur 20 obtenue à partir de 4 critères notés chacun sur 5 : la complexité et la criticité de la situation, le degré de conceptualisation et la maîtrise de la variabilité.
- La certification, c'est la traduction par une note affectée à une épreuve donnée. Elle s'appuie ici sur l'ensemble des évaluations faites dans le passeport. Pour E4 et E6, l'ensemble des compétences évaluées seront traduites par une note sur 12 (situation A) à laquelle s'ajoutera une note sur 8 (situation B) pour aboutir à la note de l'épreuve, sur 20. Il ne semble pas souhaitable que la note sur 12 (situation A) soit obtenue en faisant simplement la moyenne des notes sur 20 obtenues pour les différentes compétences.
- Il faut valoriser l'erreur tout comme les démarches. Il est donc important de ne pas s'arrêter à la production de supports « parfaits » mais au contraire de déceler à travers les ébauches, les brouillons, les erreurs commises l'ensemble des choix, des renoncements, des hésitations opérés par l'étudiant. Autant d'éléments qui viennent nourrir la phase d'explicitation et donc amorcer le processus d'acquisition des compétences.

► Quelle évaluation sur les bulletins de notes (semestriels ou trimestriels) ?

- Cela relève de la liberté pédagogique de chacun qui applique ses propres stratégies d'évaluation.
- Cette évaluation intermédiaire peut, bien sur, s'appuyer sur les travaux menés via le passeport professionnel

► Où est évalué le projet de com. ?

- Principalement en E6 comme objet d'évaluation mais aussi en E4 à travers les situations relationnelles rencontrées

► Y aura-t-il des sujets 0 pour les épreuves E1 et E5 ?

- Sur le fond, il faut éviter un pilotage de la formation par les épreuves
- Il y a des risques à publier des sujets 0 car d'une part ils ne peuvent être que partiels et d'autre part ils sont très modélisant. Il vaut mieux ici garder un maximum d'ouverture et de possibilités de sujets. Par contre rien n'interdit de définir un « cahier des charges » à destination des auteurs de sujets qui reprendra les éléments incontournables rencontrés dans chaque sujet. (publié par exemple dans la circulaire d'organisation
- ▶ Faut-il prévoir un stage encore en imprimerie ?
 - cela fait partie de votre stratégie de formation, le référentiel vous laisse toute autonomie
- ▶ Et la communication interne ?
 - lors de nos rencontres, on a pu constater que cette dimension était peu porteuse pour notre formation, soit les emplois possibles étaient de type « secrétariat » soit cela correspondait plus à des emplois de type bac+5 avec une certaine expérience.
 - Elle n'est pour autant pas absente des situations répertoriées.
- ▶ Pas d'atelier dans la fonction 3 de Veille Opérationnelle ?
 - La fonction 3 vient nourrir naturellement les deux autres fonctions et les deux ateliers
- ▶ Quelles ressources bibliographiques ?
 - celles existantes déjà pour le bts communication des entreprises
 - les ouvrages des autres bts ou certaines parties d'ouvrages avec sûrement des adaptations
 - présence sur la plateforme collaborative d'une bibliographie et d'une sitographie indicatives
 - fiches de lecture sur le site du CRM ou vidéo de formation
 - Site du CRCOM site national <http://www.crcom.ac-versailles.fr/>